



PRE CLOS

25 route de l'océan

Madame, Monsieur

Demeurant.....

☎.....portable :mail :

Réservation en mon nom au nom d'une tierce personne

Réservation au nom de l'Association.....

Titulaire d'un contrat responsabilité civile (N° et Compagnie).....

(Attestation d'assurance à fournir mentionnant la date de la réservation)

DATE.....

MANIFESTATION.....

HORAIRES

MISE EN PLACE DE SIGNALETIQUE POUR LA MANIFESTATION

Tarifs de location	HORS COMMUNE
Réunion AG	30 euros
Forfait année (30 j)	300 euros

Les tarifs sont révisés par le conseil municipal chaque année au 1^{er} janvier. S'il y a une majoration, elle ne pourra excéder 8%.

La mise à disposition pour les associations communales est gratuite s'il n'y a pas de mouvement d'argent.

Cauton salle : 150 €

A la remise des clefs : Montant : Encaissé le.....

Date de restitution des clés :

La salle comprend :

- Le mobilier : - 12 tables de 180x70 6 places
 - 8 tables 120x70 4 places
 - 79 chaises
- La cuisine : - 2 réfrigérateurs
 - 1 gazinière
 - 1 évier
- Les sanitaires extérieurs



- 1) A REGLER LE COUT DE LA LOCATION, ET INDEPENDAMMENT, A DEPOSER LE CHEQUE CAUTION
- 2) A RESPECTER LES LOCAUX. TOUTE DEGRADATION ENTRAINERA UN ENCAISSEMENT DE LA CAUTION
- 3) A NETTOYER LES LOCAUX LE JOUR DE LA MANIFESTATION
- 4) A RETIRER TOUTE SIGNALÉTIQUE MISE EN PLACE POUR CETTE MANIFESTATION
- 5) LA SOIREE DEVRA SE TERMINER A 2H00 AU PLUS TARD

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE LES LOCAUX SERONT UTILISES POUR MON PROPRE COMPTE ET POUR LE MOTIF INDIQUE CI-DESSUS

FAIT A LA GRIGONNAIS, le.....

Signature du demandeur :

DECISION DU MAIRE

Le Maire de LA GRIGONNAIS – ACCEPTE / REFUSE la réservation ci-dessus sollicitée.

Observations éventuelles :

A LA GRIGONNAIS,

Le Maire

Le.....

Monique JAMIN